



Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e rue, Saint-Côme
(Québec) J0K 2B0

www.stcomelanaudiere.ca

Tél. : 450 883-2726

Télééc. : 450 883-6431

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement numéro 808-2025 modifiant le Règlement de zonage 206-1990 afin de créer la zone 105-2 à même la zone 105-1.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 14 janvier 2025, le conseil a adopté le projet de règlement numéro 808-2025 et intitulé « *Règlement numéro 808-2025 modifiant le règlement de zonage 206-1990 afin de créer la zone 105-2 à même la zone 105-1* ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **11 février 2025, à 18h30**, au Centre de Loisirs Marcel Thériault situé au 250, 65^e Avenue. Au cours de cette assemblée, le maire, ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité, situé au 1673, 55^e Rue, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30.
4. Le projet de règlement numéro 808-2025 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire pour la zone 105-2 ainsi que pour ses zones contiguës, 106, 106-1, 501, 503, 505, 507, 508 et 509.

Donné à Saint-Côme, ce 15^e jour de janvier 2025

Marie-Claude Couture

Directrice générale et greffière-trésorière

Renseignements : 450 883-2726

-  Zone créée 105-2
-  Zones contigües :
110, 308-A, 308,
401 et 105-1

